

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe UNSA

Aujourd'hui, notre société a les moyens de permettre de vivre autrement et d'offrir un toit à toutes et tous. Pour autant, il reste encore du chemin à parcourir pour agir mieux.

Les habituelles initiatives individuelles et associatives et les actions innovantes de citoyens ne suffisent pas à changer notre société et leur engagement nécessite davantage de soutien des pouvoirs publics.

Cet avis nous rappelle ainsi que trouver des solutions pour les personnes vivant dans la rue doit s'appréhender par une approche systémique. En effet, trouver un logement est une étape mais ne doit pas être la seule. La personne en déshérence sociale a souvent besoin d'accéder aux soins et à un accompagnement pour s'en sortir.

Il est aussi question de regards, celui que nous portons sur eux, par méconnaissance et rejet de ce que l'on craint : la chute. Et à ce titre, la tentation de donner à croire qu'il suffirait que l'individu le veuille pour s'en sortir est une idée fautive pointée par cet avis, qu'il faut inlassablement réaffirmer.

Et réciproquement il importe de savoir rendre l'institutionnel, le modèle standard, plus bienveillant, en sachant en adapter certaines exigences.

C'est pourquoi notre organisation soutient avec conviction les préconisations 13 et 14 qui ouvrent les possibles sur l'accompagnement pour atteindre l'objectif de "zéro personne sans accompagnement" et ainsi faciliter le renforcement des liens sociaux, de la solidarité, de la fraternité et de l'accès aux droits fondamentaux. Pour l'UNSA, cet axe de préconisations est de nature à compléter l'avis sur le revenu minimum social garanti que l'UNSA défend depuis avril 2017.

Nous soutenons les préconisations visant à apporter des points de stabilité, de fixité pourrait-on dire, y compris hors champs du résidentiel, comme les conciergeries, les domiciliations mais aussi les coffres forts numériques.

Nous souhaitons également que notre regard ne se concentre pas uniquement sur Paris et les très grandes agglomérations. Des personnes vivant dans la rue ont également fait des villes dites moyennes ou des petites communes, leur "domicile". L'accueil que leur

proposent les structures de territoires reste inconditionnel mais les moyens sont souvent réduits pour l'accès au logement et la mise à l'abri en période de grand froid ou de très grande chaleur.

Enfin, l'UNSA souligne le travail des rapporteurs qui ont particulièrement mis en avant le rôle et l'importance du diptyque bénévoles/travailleurs sociaux. Cette articulation entre bénévoles et professionnels est indispensable au regard de la complexité des démarches à accomplir pour "sortir" une personne de la rue. Les auditions réalisées tout au long de la construction de cet avis nous l'ont confirmé.

Cet avis, dont l'élaboration s'est faite à partir de pétitions citoyennes de plusieurs centaines de milliers de signatures, contribue à ce juste combat pour la dignité humaine. Un combat que l'UNSA porte au quotidien.

L'UNSA a voté l'avis